



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 30 septembre 2019 à 19 h 30, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Monsieur le conseiller Florent Raymond est absent.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, ainsi que deux (2) citoyens.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Vidange des boues de l'étang #4
3. Travaux à exécuter au stationnement du Pavillon
4. Période de questions
5. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Monsieur le maire, Luc Mercier donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

2. **Vidange des boues de l'étang #4**

Aucune résolution

3. **Travaux à exécuter au stationnement du Pavillon**

Aucune résolution

4. **Période de questions**

Aucune question n'est adressée à monsieur le maire.

19-09-167

5. **Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Berthiaume et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19 h 53.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière